



[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)

# Comptes annuels 31 décembre 2022

Pantin, le 5 juillet 2023

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

## SOMMAIRE

<b>BILAN ACTIF</b> .....	<b>4</b>
<b>BILAN PASSIF</b> .....	<b>6</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b> .....	<b>8</b>
<b>FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE</b> .....	<b>12</b>
<b>PRINCIPES ET MÉTHODES</b> .....	<b>14</b>
Description de l'objet social, de la nature et du périmètre d'activité de LADAPT .....	14
Référentiel comptable .....	14
Règles générales .....	14
<b>REGLES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	<b>15</b>
Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan : .....	15
Immobilisations / Amortissements.....	15
Immobilisations incorporelles et corporelles .....	15
Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement.....	17
Stocks.....	17
Créances .....	17
Valeurs Mobilières de Placement .....	17
Disponibilités.....	17
Compléments d'informations relatifs au passif du bilan :.....	17
Fonds propres.....	17
Subventions d'investissement .....	18
Les provisions pour risques et charges .....	18
Baux locatifs.....	19
Engagement pour indemnité de départ à la retraite .....	19
<b>ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2021</b> .....	<b>20</b>
<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>21</b>
ANNEXE 1 : Variation des immobilisations .....	22
ANNEXE 2 : État des échéances des créances .....	24
ANNEXE 3 : Produits à recevoir .....	25
ANNEXE 4 : Trésorerie disponible .....	26
ANNEXE 5 : Variation des fonds propres .....	27
ANNEXE 6 : Réserves .....	28
ANNEXE 7 : Subventions d'investissement.....	30
ANNEXE 8 : Provisions réglementées .....	31
ANNEXE 9 : Provisions pour risques et charges .....	32
ANNEXE 10 : Fonds dédiés .....	33
ANNEXE 11 : État des échéances des dettes .....	35
ANNEXE 12 : Charges à payer .....	36
<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b> .....	<b>37</b>
ANNEXE 13 : Ressources .....	38

Autres informations sur le compte de résultat .....	40
<b>AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>42</b>
ANNEXE 14 : Contributions volontaires en nature.....	43
ANNEXE 15 : Engagements hors bilan relatifs aux crédits-baux et locations longue durée .....	44
ANNEXE 16 : Hypothèques.....	45
ANNEXE 16 Bis : Fonds reportés liés aux legs et donations et impacts sur le résultat..	46
ANNEXE 17 : Les principales données sociales .....	467
Autres informations .....	49
ANNEXE 18 : Compte d'emploi des ressources .....	50

## **BILAN ACTIF**

## BILAN AU 31/12/2022 - ACTIF

ACTIF en K€	Annexes	2022			2021	VARIATION 2022 / 2021
		BRUT	Amort. Prov.	Net	Net	
<b>Actif immobilisé :</b>	1					
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>5 209</b>	<b>3 437</b>	<b>1 772</b>	<b>1 911</b>	<b>-140</b>
Frais d'établissement		232	133	99	111	-12
Frais de recherche et de développement		4	-	4	4	-
Donations temporaires d'usufruit		-	-	-	-	-
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		3 750	3 013	736	812	-75
Autres immobilisations incorporelles		1 079	291	788	821	-33
Immobilisations incorporelles en cours		136	-	136	163	-27
Av et aco Immobilisations incorporelles en cours		8	-	8	-	8
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>212 309</b>	<b>125 526</b>	<b>86 783</b>	<b>88 871</b>	<b>-2 088</b>
Terrains		7 853	2 173	5 680	5 787	-107
Constructions		150 844	83 057	67 786	70 672	-2 885
Installations techniques, matériels et outillage industriels		29 511	23 451	6 060	5 718	342
Autres immobilisations corporelles		23 105	16 845	6 260	6 010	250
Immobilisations grevées de droits		-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours		829	-	829	623	206
Av et aco Immobilisations corporelles en cours		167	-	167	61	106
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		-	-	-	0	-
<b>Immobilisations financières (2)</b>	2	<b>11 770</b>	<b>6</b>	<b>11 764</b>	<b>11 609</b>	<b>156</b>
Participations		1	-	1	1	0
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés		379	-	379	631	-252
Prêts		8 268	-	8 268	7 934	334
Autres		3 121	6	3 115	3 042	73
<b>TOTAL I</b>	1	<b>229 288</b>	<b>128 969</b>	<b>100 319</b>	<b>102 391</b>	<b>-2 072</b>
<b>Actif circulant</b>						
Stocks et en-cours		563	-	563	590	-27
Avances et acomptes sur commandes	2	288	-	288	271	17
<b>Créances (3)</b>	2	<b>35 092</b>	<b>1 023</b>	<b>34 069</b>	<b>36 280</b>	<b>-2 210</b>
Créances - Redevables, clients et cptes rattachés		17 411	817	16 595	17 308	-714
Créances reçues par legs et donations		-	-	-	115	-115
Personnel et comptes rattachés		277	-	277	358	-80
Organismes sociaux		733	-	733	882	-148
Etat et autres collectivités publiques		3 111	-	3 111	3 584	-473
Débiteurs divers		13 559	206	13 352	14 032	-680
<b>Valeur mobilière de placement</b>	4	<b>46 536</b>	-	<b>46 536</b>	<b>27 536</b>	<b>19 000</b>
<b>Disponibilités</b>	4	<b>58 419</b>	-	<b>58 419</b>	<b>64 218</b>	<b>-5 799</b>
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	2	<b>1 333</b>	-	<b>1 333</b>	<b>1 500</b>	<b>-167</b>
<b>TOTAL II</b>		<b>142 233</b>	<b>1 023</b>	<b>141 209</b>	<b>130 396</b>	<b>10 813</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>		121	-	121	130	-9
<b>TOTAL III</b>		<b>121</b>	<b>-</b>	<b>121</b>	<b>130</b>	<b>-9</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>371 642</b>	<b>129 992</b>	<b>241 650</b>	<b>232 917</b>	<b>8 733</b>
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)				419	252	167
(3) Dont à moins d'un an (brut)				36 012	37 191	-1 179
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>						
<b>Legs nets à réaliser :</b>						
- acceptés par les organes statutairement compétents						
- autorisés par l'organisme de tutelle						
<b>Dons en nature restant à vendre</b>						

## **BILAN PASSIF**

## BILAN AU 31/12/2022 - PASSIF

PASSIF en K€	Annexes	2022	2021	VARIATION 2022 / 2021
<b>Fonds propres</b>				
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	5	20 942	20 942	-
Fonds propres statutaires		-	-	-
Fonds propres complémentaires		20 942	20 942	-
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	5	3 668	3 668	-
Fonds propres statutaires		-	-	-
Fonds propres complémentaires		3 668	3 668	-
<b>Ecart de réévaluation</b>	5	1 239	1 239	-
<b>Réserves</b>				
Réserves pour projet de l'entité	5-6	92 960	87 278	5 682
<i>Dont réserves des activités SMS sous gestion contrôlée</i>		50 359	45 340	5 018
<b>Report à nouveau</b>	5	-27 638	-28 019	381
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>		-4 446	-4 337	-108
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	5	8 521	6 078	2 443
<i>Dont résultat des activités SMS sous gestion contrôlée</i>		8 702	4 614	4 088
<b>SITUATION NETTE</b>	5	<b>99 692</b>	<b>91 186</b>	<b>8 506</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	5-7	9 259	9 236	23
<b>Provisions règlementées</b>	5-8	8 239	7 721	517
<b>TOTAL I</b>		<b>117 190</b>	<b>108 144</b>	<b>9 046</b>
<b>Fonds reportés ou dédiés</b>				
Fonds reportés liés aux legs et donations	16 bis	20	73	-53
Fonds dédiés	10	34 697	34 880	-182
<b>TOTAL II</b>		<b>34 717</b>	<b>34 952</b>	<b>-235</b>
<b>Provisions</b>	9	<b>12 623</b>	<b>13 326</b>	<b>-703</b>
Provisions pour risques		3 372	3 865	-494
Provisions pour charges		9 251	9 460	-209
<b>Dettes (1)</b>	11	<b>70 564</b>	<b>71 941</b>	<b>-1 376</b>
Emprunts et dettes assimilées (2 + 3)		30 808	33 637	-2 829
Concours bancaires		-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		132	34	98
Fournisseurs // Redevables et comptes rattachés		9 996	9 724	272
Personnel et comptes rattachés		10 412	10 649	-237
Organismes sociaux et comptes rattachés		14 391	13 608	783
Etat et collectivités publiques		1 318	1 263	55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		592	806	-214
Autres dettes		2 915	2 219	697
<b>Produits constatés d'avance (1)</b>	11	<b>6 555</b>	<b>4 555</b>	<b>2 000</b>
<b>TOTAL III</b>		<b>89 742</b>	<b>89 821</b>	<b>-79</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II+ III)</b>		<b>241 650</b>	<b>232 917</b>	<b>8 733</b>
(1) Dont à plus d'un an		27 712	30 531	-2 819
Dont à moins d'un an		49 407	45 964	3 443
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		-	-	-
(3) Dont emprunts participatifs		-	-	-
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>				

## **COMPTE DE RÉSULTAT**

## COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

en K€	Annexes	2022	2021
<b>PRODUITS D EXPLOITATION</b>			
<b>Cotisations</b>	13	<b>18</b>	<b>24</b>
<b>Ventes de biens et services</b>	13	<b>24 693</b>	<b>21 342</b>
Ventes de biens, marchandises et produits fabriqués		2 698	2 676
<i>dont ventes de dons en nature</i>		0	-
Prestations de services		21 995	18 667
<i>dont parrainages</i>		0	-
<b>Produits de tiers financeurs</b>		<b>217 351</b>	<b>206 233</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	13	217 065	205 971
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable		0	-
Ressources liées à la générosité du public	13	262	243
<i>dont dons manuels</i>		182	135
<i>dont Mécénats</i>		77	15
<i>dont Legs, donations et assurances vies</i>		3	92
Contributions financières	13	24	19
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>		<b>3 126</b>	<b>3 775</b>
<b>Utilisation des fonds dédiés</b>		<b>5 963</b>	<b>4 160</b>
<b>Autres produits</b>	13	<b>13 969</b>	<b>13 593</b>
<b>TOTAL I</b>		<b>265 120</b>	<b>249 128</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises		1 816	1 861
Variation de stock		34	112
Autres achats et charges externes		66 130	58 916
Aides financières		0	-
Impôts, taxes et versements assimilés		14 241	13 373
Salaires et traitements		111 316	106 466
Charges sociales		46 981	44 650
Dotations aux amortissements et dépréciations		10 047	9 068
Dotations aux provisions		1 167	3 258
Reports en fonds dédiés		5 714	8 774
Autres charges		647	460
<b>TOTAL II</b>		<b>258 094</b>	<b>246 936</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>7 025</b>	<b>2 192</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participation		0	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		578	305
Autres intérêts et produits assimilés		74	101
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charge		0	-
Différences positives de change		0	-
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		0	-
<b>TOTAL III</b>		<b>653</b>	<b>406</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		0	-
Intérêts et charges assimilées		730	774
Différences négatives de change		0	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
<b>TOTAL IV</b>		<b>730</b>	<b>774</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>		<b>-77</b>	<b>-367</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)</b>		<b>6 948</b>	<b>1 825</b>

## COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

en K€	Annexes	2022	2021
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)</b>		<b>6 948</b>	<b>1 825</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion		540	844
Sur opérations en capital		2 457	5 273
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charge		290	359
<b>TOTAL V</b>		<b>3 287</b>	<b>6 476</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion		449	529
Sur opérations en capital		413	1 340
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		764	312
<b>TOTAL VI</b>		<b>1 627</b>	<b>2 181</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		<b>1 660</b>	<b>4 295</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)		87	42
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		<b>269 060</b>	<b>256 010</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		<b>260 539</b>	<b>249 933</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>8 521</b>	<b>6 078</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature		-	13
Prestations en nature		613	609
Bénévolat		58	235
<b>TOTAL CVEN</b>	<b>14</b>	<b>671</b>	<b>857</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature		-	-
Mises à dispositions gratuite de biens		-	13
Prestations en nature		613	609
Personnel bénévole		58	235
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>671</b>	<b>857</b>

Est présenté ci-dessous le résultat de l'exercice pour les différents secteurs d'activités de LADAPT :

<b>RESULTATS PAR SECTEUR (en K€)</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
GESTION CONTROLÉE (MS + SANITAIRE)	10 484	4 396
GESTION PROPRE (ESAT CO + ACTIONS CONVENTIONNELLES)	-1 963	1 681
<b>Résultat</b>	<b>8 521</b>	<b>6 078</b>

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
SANITAIRE	1 782	-217
MEDICO-SOCIAL	8 702	4 614
ESAT COMMERCIAUX	-452	128
ACTIONS CONVENTIONNELLES	-1 511	1 553
<b>TOTAL</b>	<b>8 521</b>	<b>6 078</b>

#### **TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>8 521</b>	<b>6 078</b>
Reprise du résultat antérieur	717	246
<b>EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL</b>	<b>9 238</b>	<b>6 324</b>
Dont résultat effectif sous gestion propre	-1 963	1 681
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	11 200	4 643

## FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

*NB : Les éléments ci-dessous vous sont présentés en version définitive. En raison de la réforme de la tarification des établissements sanitaires dont font partie nos Centres de Soins Médicaux et de Réadaptation, et comme l'ensemble des autres associations du secteur, il nous a été demandé d'attendre, pour ces établissements, la réception de la dernière notification de financement pour 2022, qui nous est parvenue début mai 2023.*

*L'ARS nous avait instamment demandé d'attendre la réception de cette notification avant de clôturer la comptabilité.*

L'objectif de ces états financiers est de vous présenter en détail les comptes de LADAPT pour l'année 2022. Leur lecture est toujours impactée par la situation sanitaire liée à la COVID 19 (surcouts, clusters...), mais dans une bien moindre mesure que pour les années précédentes. Impact également des différentes crises internationales (Conflit en Ukraine en particulier), notamment avec leurs effets inflationnistes, qui s'additionnent à la crise sanitaire pour agir sur l'activité, et sur certaines charges et produits.

### Evolution de périmètre :

Aucune fusion ou reprise d'activité n'ont eu lieu sur l'année 2022. L'évolution de l'activité est endémique, en lien avec le développement de l'activité, l'accroissement des financements de nos tutelles pour faire face à l'inflation ou aux mesures salariales, ou encore en lien avec des Appels à Manifestation d'Intérêt ou Appels à Projets ayant été remportés par LADAPT et donnant lieu à de nouvelles activités dans des établissements préexistants.

### Mesures de revalorisation salariale :

La crise sanitaire a révélé le besoin de reconnaître les métiers et l'engagement des professionnels des secteurs sanitaire et médico-social. Dans cet esprit, une série de mesures de revalorisation salariale ont été mises en œuvre à LADAPT en 2022 en accord avec les tutelles et dans le cadre de la convention collective et des accords :

- Dans les établissements sanitaires, les médecins ont vu leurs rémunérations bénéficier d'une prime Ségur de 440 euros brut mensuel, applicable au 1er janvier 2022
- Dans les établissements médico-sociaux :
  - Les médecins ont vu leurs rémunérations bénéficier d'une prime Ségur de 517 euros brut mensuels, applicable au 1er janvier 2022
  - Les professionnels des filières soignantes et éducatives ont vu leur rémunération brute mensuelle bénéficier des accords Laforcade et de la Prime Socio-éducative de 238 euros à compter d'avril 2022 et versée en septembre 2022.
  - Une partie des professionnels de la filière soignante (infirmiers, Assistantes Sociales, kinésithérapeutes ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, préparateurs en pharmacie) a bénéficié de l'attribution d'une prime Ségur 2.
- Pour l'ensemble des filières et des établissements, le point a été revalorisé de 3 %. Le versement de cette revalorisation a eu lieu en janvier 2023 mais son impact est rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour l'ensemble des salariés de LADAPT.

En dehors de ces mesures de revalorisations liées au secteur d'activité ou à la convention, les événements suivants ont également eu un impact sur les charges de personnel :

- En raison de l'inflation, le SMIC a été revalorisé en mai et en août 2022 de manière plus prononcée que les années précédentes.
- En cohérence avec le versement d'une Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat aux salariés de LADAPT pour l'année 2021, une PEPA a été versée aux Travailleurs d'ESAT en tout début d'année 2022 et impacte les comptes de 2022.

### Point sur la situation des établissements de la Vallée de Montmorency :

Le contentieux de LADAPT avec l'association Le Colombier concernant le transfert des actifs liés aux agréments des établissements de la Vallée de Montmorency (Val d'Oise) se poursuit. En voici les dernières évolutions, qui n'entraînent pas de changement ou d'impact significatif au niveau des comptes compilés pour l'année 2022 :

Par arrêté n°2021-1 du 26 avril 2021 et sur le fondement des articles L.313-19 et R.314-97 du Code de l'action sociale et des familles, **le président du Conseil départemental du Val d'Oise, le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile de France et le Préfet du Val d'Oise ont décidé que le Colombier devait reverser à LADAPT les actifs représentatifs des subventions, résultats et réserves sous contrôle de tiers financeurs, provisions pour risques et charges, provisions réglementées et fonds dédiés, soit un montant de :**

- **1,5 M€ au titre des établissements de compétence du Conseil départemental ;**
- **4,5 M€ au titre des établissements de la compétence de l'Agence Régionale de Santé.**

Par une requête enregistrée le 20 juillet 2021 devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise l'association Le Colombier conteste la légalité de l'arrêté précédemment mentionné n°2021-1 du 26 avril 2021 et sollicite son annulation. Cette procédure en contestation de légalité de l'arrêté a pour conséquence de bloquer toute demande d'exécution de l'arrêté devant le juge judiciaire.

Cette circonstance qu'un recours au fond en annulation ait été introduit devant le Tribunal administratif rend la nature de la créance incertaine et fait échec à la procédure de recouvrement forcé par l'auteur de l'arrêté. La dévolution ne peut donc pas, en l'état actuel de la procédure en cours, être réalisée.

Par une ordonnance du 26 janvier 2023, le Tribunal de Pontoise a déclaré LADAPT irrecevable en ses demandes et l'en a débouté. Il a conclu à la recevabilité de l'action de l'Association Le Colombier et au bien-fondé de son appel en garantie de toute condamnation qui pourrait être prononcée à son encontre dans le cadre du litige l'opposant à la Caisse d'Epargne.

C'est dans ce contexte que le Tribunal s'est prononcé pour la mise en place d'une médiation afin de permettre aux parties de trouver une solution au conflit qui les oppose.

Dans ces conditions, au 31/12/2022, aucun règlement en lien avec l'arrêté n°2021-1 du 26 avril 2021 n'a été réalisé par le Colombier. Du fait de cette situation, la dévolution des éléments d'actif et de passif des établissements concernés n'a pu être comptabilisée sur l'exercice 2022.

#### Chiffres clefs

Le résultat comptable des activités de LADAPT ressort pour l'année en excédent à hauteur de 8,5 M€ dont :

- 10.5 M€ sur les activités de gestion contrôlée contre 4.4 M€ l'année précédente.
- Déficit de - 2 M€ sur les activités de gestion propre.

Ce résultat se décompose de la façon suivante :

- 7 M€ de résultat d'exploitation
- - 0,1 M€ de résultat financier
- 1,6 M€ de résultat exceptionnel

Enfin, le bilan s'établit à 242 M€, en progression de 3,6 % par rapport à 2021. L'essentiel de l'évolution est lié aux excédents dégagés par les activités.

Le compte de résultat et le bilan 2022 sont commentés en détail dans les annexes présentées dans les pages suivantes.

# **PRINCIPES ET MÉTHODES**

## ***Description de l'objet social, de la nature et du périmètre d'activité de LADAPT***

LADAPT est une association d'utilité publique ayant pour objet, comme stipulé dans ses statuts :

- D'inspirer et de susciter les réformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants ou adultes) malades, handicapées ou en grande difficulté d'insertion ;
- De créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action ;
- De soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion sociale professionnelle ;
- De lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handicap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle ;

Le périmètre d'activité et des missions sociales actuel de LADAPT traduit bien cela, LADAPT ayant pour activité à la fois la gestion d'établissements médico-sociaux, la gestion d'établissements sanitaires, mais réalisant également des missions sociales à travers sa structure associative et les projets qu'elle porte.

Les moyens mis en œuvre pour la réalisation de cet objet social sont notamment les concours publics et subventions d'exploitation reçus pour la gestion des établissements qui lui sont confiés.

Les moyens s'entendent également des ressources issues des ventes et prestations de services réalisées à travers les ESAT et sa structure associative. Etant une association reconnue d'utilité publique, elle finance aussi une partie de son activité par des fonds issus de l'Appel à la Générosité du Public. Ces moyens sont présentés en détail dans les annexes relatives au compte de résultat de ce rapport (Annexe 13).

## ***Référentiel comptable***

Les comptes de l'exercice 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et toutes actualisations postérieures, ainsi qu'à l'avis CNC 2007-05 ;
- Aux dispositions du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 comportant les dispositions spécifiques au secteur non lucratif, modifié par le règlement ANC 2020-08 du 4 décembre 2020, puis par le règlement ANC 2021-02 du 4 juin 2021 et le règlement ANC 2022-02 du 11 mars 2022 ;
- Aux dispositions du règlement ANC 2019-04 du 8 novembre 2019, homologué par arrêté du 26 décembre 2019, donnant les dispositions spécifiques au secteur social et médico-social géré par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Aux dispositions de l'instruction M21 du 17 octobre 2007, modifiée par l'arrêté du 18 décembre 2012, applicable aux établissements hospitaliers et sanitaires du secteur privé ;
- Au décret comptable budgétaire et financier du 22 octobre 2003 pour les établissements sociaux, et médico-sociaux (M22), gérés par des organismes privés à but non lucratif.

## ***Règles générales***

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et également conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en K euros.

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan :**

#### **Immobilisations / Amortissements**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilisation.

#### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Elles sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties sur leur durée d'utilisation, selon les taux d'amortissement suivants :

<b>Durée d'amortissement en année (s)</b>			
	<b>Linéaire</b>	<b>Dégressif</b>	<b>Durée en année</b>
<b>Immobilisation incorporelles</b>			
Autres immobilisations incorporelles			
Logiciels	X		1 à 3
<b>Immobilisation corporelles</b>			
Agencement, aménagement de terrain	X		10 à 50
Construction	X		10 à 65
Installations techniques, matériels et outillage	X		5 à 20
Autres immobilisations corporelles	X		5 à 20

Sous la catégorie immobilisations incorporelles, figure l'enregistrement d'un fond civil lié à la reprise d'activité d'un établissement. Ce fonds civil fait l'objet d'un amortissement dont la durée correspond à celle du nouveau projet immobilier (CSSR de Valence), soit 27 ans.

Les durées d'amortissement par composants :

<b>Composant</b>	<b>Nature</b>	<b>Durée</b>	<b>Ventilation en %</b>
<b>Structure</b>	- Terrassement - Gros œuvre Maçonnerie Charpente Structure Honoraires architecte si immobilisé Cloisons fixes Doublage	40 - 60	50
<b>Couverture &amp; Isolation</b>	Couverture bac acier Etanchéité Isolation	30 - 40	10
<b>Revêtement &amp; Plafond</b>	Menuiseries extérieur bois Cloisons mobiles Menuiseries intérieures revêtements sols durs et muraux (carrelage, lambris) Plafonds suspendus	10 - 25	10
<b>Extérieurs</b>	Menuiseries extérieures PVC Métallerie VRD (voiries et réseaux divers Piscine de balnéothérapie collective	20 - 30	10
<b>Peintures</b>	Peinture Lino Moquette Tapisserie	5 - 10	2
<b>Ascenseurs</b>		15 - 20	2
<b>Réseaux</b>	Plomberie Chauffage Electricité Matériel de mesure et de mise aux normes de balnéothérapie (pompe, filtre...) Câblage informatique	15 - 25	10
<b>Sanitaires</b>	Douche baignoire de balnéothérapie individuelle Lavabo W.C	15 - 20	4
<b>Rénovation</b>	Ravalement de façades	15 - 25	2

## **Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée.

### **Stocks**

Les stocks se rapportent essentiellement à l'activité des établissements sanitaires et des ESAT commerciaux. Les combustibles stockés font l'objet d'une évaluation et sont portés en stock.

Les matières premières, produits pharmaceutiques et produits finis commercialisés par le secteur protégé font l'objet d'un inventaire.

Les fournitures et consommables non consommés sont comptabilisés en « charges comptabilisées d'avance ».

### **Créances**

Les créances sont comptabilisées au coût historique. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives aux prix de journée, à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée, ou bien encore à la vente des produits pour les structures sous gestion propre et les ESAT commerciaux.

Sont présentées en « autres débiteurs » les échanges dans le cadre de la convention de trésorerie qui lie l'Association LADAPT et le fond de dotation Les Maisons de LADAPT.

### **Valeurs Mobilières de Placement**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

Les supports de placement sont sans risque sur le capital, constitués de comptes à terme et contrats de capitalisation.

### **Disponibilités**

Elles regroupent les comptes sur livrets (liquides par quinzaine) et les comptes courants bancaires.

Ces lignes plus flexibles sont notamment nécessaires à la bonne gestion financière des opérations de patrimoine.

## **Compléments d'informations relatifs au passif du bilan :**

### **Fonds propres**

Sont enregistrés à ce poste :

#### **Fonds propres avec et sans droit de reprise :**

Les fonds propres de l'entité correspondent aux apports, affectations et excédents acquis à l'entité. Ils regroupent les ressources mises à disposition de l'entité de façon définitive ou conditionnelle.

#### **Réserves :**

Les réserves au bilan sont constituées des réserves liées à la gestion contrôlée ainsi que des réserves liées à la gestion propre.

#### **Report à nouveau :**

Sont constatés dans cette rubrique, les résultats antérieurs des établissements sous gestion propre affectés en report à nouveau, les résultats antérieurs des établissements sous gestion contrôlée en attente d'affectation et de validation par les autorités de tarification, les affectations de résultat en report à nouveau des établissements, les charges et provisions pour lesquels le financement est différés par les tutelles, ainsi que

les dépenses rejetées par les autorités de tarification des établissements sous gestion contrôlée. Le déficit cumulé représentatif de la provision pour congés payés non financée y est également inclus.

### **Excédent ou déficit de l'exercice :**

Les résultats sous contrôle de tiers financeurs et ceux relatifs à la gestion propre sont présentés sur une seule ligne « Excédent ou déficit de l'exercice ».

### **Subventions d'investissement**

Une subvention d'investissement est une contribution facultative de toute nature, valorisée dans l'acte d'attribution, décidée par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifié par un intérêt général et destinée à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement. Ces projets sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires.

Les subventions d'investissement sont reprises en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer, sauf stipulation expresse dans la convention.

Les reprises sont comptabilisées dans un compte de produit exceptionnel.

### **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne correspondent pas à la définition normale d'une provision selon la définition du plan comptable général sur les provisions et qui sont constituées et comptabilisées en vertu de dispositions spécifiques législatives ou réglementaires applicables à certaines activités.

A LADAPT, les instructions budgétaires et comptables des établissements de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux prévoient l'utilisation de comptes de provisions réglementées, telles que les provisions pour renouvellement des immobilisations ou les provisions pour réserves des plus-values nettes d'actifs.

### **Fonds dédiés**

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Cette définition est élargie pour les ESSMS aux opérations d'investissement pour un projet spécifique financé par les produits de la tarification.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- Être conforme à la réalisation de l'objet de l'association,
- Être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Report en fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds au compte de résultat par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés ».

Pour les fonds dédiés à des investissements, LADAPT choisit de rapporter en produits les fonds dédiés sur la même durée d'amortissement que les biens concernés.

### **Fonds reportés sur legs et donations**

Les actifs et passifs provenant de legs ou donations sont enregistrés au bilan, dès la date d'acceptation par les instances ou à la date d'entrée en jouissance de la libéralité si celle-ci est postérieure, ou à la date de levée de la dernière condition suspensive. La contrepartie est inscrite en produits, sauf s'il existe une stipulation de l'auteur de la libéralité de renforcer les fonds propres de l'entité.

A la clôture de l'exercice, les libéralités constatées en produits au cours de l'exercice et dont certains actifs à céder ne sont pas encore réalisés ou certains actifs financiers n'ont pas été reçus ou transférés donnent lieu à une écriture au passif du bilan en fonds reportés, avec pour contrepartie une charge. Ces fonds seront repris et constatés en produits au cours des exercices suivants, au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la réalisation de la libéralité.

### **Les provisions pour risques et charges**

Les provisions pour litiges, charges de personnel, retraites et licenciements sont comptabilisées en charges d'exploitation. Elles sont dotées annuellement par un compte de charges « dotations » ou produits « reprises de provision » qui figurent dans le compte de résultat.

Les provisions pour risques divers sont généralement comptabilisées en exploitation.

## Baux locatifs

LADAPT applique le principe de linéarisation des loyers pour les biens immobiliers consistant à étaler sur la durée du contrat les redevances de manière à traduire correctement les avantages économiques procurés par le bien de période en période. Ce sont les comptes de charges constatées d'avance ou de charges à payer qui permettent de suivre comptablement ce principe.

## Engagement pour indemnité de départ à la retraite

L'engagement pour indemnité de départ en retraite est calculé selon les critères suivants :

<b>Convention collective :</b>	Hospitalisation privée à but non lucratif- FEHAP
<b>Indemnités de fin de carrière :</b>	Conventionnelles soumises à charges sociales
<b>Progression des salaires :</b>	1.5% (non cadres) – 2.5% (cadres)
<b>Table de mortalité :</b>	INSEE 2016-2018
<b>Taux d'actualisation :</b>	3.80 % par an
<b>Charges sociales :</b>	48% (Non Cadre) / 59% (Cadres)
<b>Date présumée de départ à retraite :</b>	65 ans
<b>Turnover :</b>	8% par an dégressif jusqu'à 50 ans
<b>Initiative du départ :</b>	Salarié

Le montant total des droits à indemnité de fin de carrière est estimé à 9 361 K€ en dette actuarielle (calcul de l'indemnité tenant compte de l'ancienneté du salarié au 31 décembre 2022) pour l'ensemble des salariés.

Le taux d'actualisation a été revu au 31 décembre 2022 (3.8 % en 2022 contre 0,98% en 2021) et la table de mortalité utilisée est la plus récente disponible dans notre outil (INSEE 2016-2018). Le taux de turnover a fait l'objet d'une analyse en interne et est conforme à l'évolution constatée des effectifs.

**ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2022**

**Informations relatives au bilan**

## ANNEXE 1 : Variation des immobilisations

### MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

(Montants en K€)	Balance comptable au 31.12.2021	Acquisitions	Cessions	Transferts	Montant au 31.12.2022
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 014</b>	<b>207</b>	<b>13</b>	-	<b>5 209</b>
Frais d'établissement	232	-	-	-	232
Frais de recherche et de développement	4	-	-	-	4
Concessions, brevets, licences, logiciels	3 543	102	12	117	3 750
Autres immobilisations incorporelles	1 072	7	-	-	1 079
Immobilisations incorporelles en cours	163	99	1	-117	144
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>208 452</b>	<b>7 276</b>	<b>3 419</b>	-	<b>212 309</b>
Terrains	4 452	-	-	-	4 452
Agencements s/ terrain	3 423	40	62	-	3 401
Constructions / agencements	149 969	1 800	1 423	497	150 844
Matériel et outillage	28 513	2 512	1 551	37	29 511
Agencements, matériels et mobiliers	21 411	2 032	383	45	23 105
Immobilisations corporelles en cours	684	892	-	-580	996
<b>Immobilisations financières</b>	<b>11 609</b>	<b>623</b>	<b>462</b>	-	<b>11 770</b>
Participations	1	0,25	-	-	1
Autres titres immobilisés	631	3	255	-	379
Prêts	7 934	430	96	-	8 268
Autres immobilisations financières	3 042	190	112	-	3 121
<b>TOTAL</b>	<b>225 076</b>	<b>8 106</b>	<b>3 894</b>	-	<b>229 288</b>

(Montants en K€)	Balance comptable au 31.12.2021	Dotations / Provisions	Sorties	Transferts	Montant au 31.12.2022
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 103</b>	<b>346</b>	<b>12</b>	-	<b>3 437</b>
Frais d'établissement	121	12	-	-	133
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 731	294	12	-	3 013
Autres	251	39	-	-	291
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>119 582</b>	<b>9 227</b>	<b>3 282</b>	<b>2,00</b>	<b>125 528</b>
Terrains/ Agencements	2 088	144	59	-	2 173
Constructions / agencements	79 298	5 079	1 320	-	83 057
Matériel et outillage	22 796	2 184	1 531	1,99	23 451
Agencements, matériels et mobiliers	15 400	1 819	373	0,01	16 847
<b>Immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Participations	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-
Autres	-	6	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>122 685</b>	<b>9 578</b>	<b>3 294</b>	<b>-</b>	<b>128 969</b>

Pour l'ensemble de l'association, le montant brut total des immobilisations est en augmentation de 4,2 M€ sur l'année 2022, dont 8,1 M€ d'**acquisitions** comprenant :

Sur les immobilisations corporelles :

- 1 105 K€ de dépenses pour les centres de taxe d'apprentissage
- 222 K€ de travaux et d'aménagements pour l'ESRP de Peyrieu
- 429 K€ de travaux et d'aménagements pour le CSSR Haut Normand
- 312 K€ de matériel et outillage pour le CSSR Haut Normand
- 270 K€ d'agencement et mobilier pour le CSSR de Chatillon
- 406 K€ d'immobilisations en cours pour le CSSR Haut Normand

Sur les immobilisations financières :

- 430 K€ de souscription au prêt annuel effort-construction CILGERE, pour l'ensemble des établissements de LADAPT, remboursable au bout de 20 ans

Au cours de l'exercice 2022, les sorties d'immobilisations faisant suite à des **cessions et mises au rebut** se portent à 3,9 M€, comprenant :

Sur les immobilisations corporelles :

- 1,3 M€ de sorties d'immobilisations à la suite du déménagement de l'ESRP Normandie
- 1,3 M€ de mise au rebut sur les centres de taxe d'apprentissage

Sur les immobilisations financières :

- 255 K€ à la cession de titres immobilisés lié au CMPP à Saint Ouen.

Concernant les **transferts de comptes à comptes**, ils sont constitués essentiellement des activations d'immobilisations corporelles en cours, notamment 268 K€ pour l'espace Suzanne Fouché du CSSR de Chatillon.

Les transferts depuis les immobilisations incorporelles en cours sont à 117 K€ et concernent l'activation du dossier informatisé du patient (Corwin Evolucare) sur le SSR de Briastre.

## ANNEXE 2 : État des échéances des créances

<b>ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES</b>				
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2022	ECHEANCES		
		jusqu'à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
<b>Créances à l'actif immobilisé</b>	<b>11 770</b>	<b>419</b>	<b>3 124</b>	<b>8 225</b>
Créances article 58 activité sanitaire et médico sociale	2 018		2 018	
Prêts (effort construction...), titres et participations	9 752	419	1 106	8 225
<b>Créances de l'actif circulant :</b>	<b>36 713</b>	<b>36 012</b>	<b>468</b>	<b>234</b>
Créances - Redevables, clients et cptes rattachés	17 411	17 411		
Créances reçues par legs et donations	0	0		
Avances et acomptes sur commandes	288	288		
Autres créances (à détailler si besoin)	17 681	16 979	468	234
- <i>Personnel et comptes rattachés</i>	277	277		
- <i>Organismes sociaux</i>	733	733		
- <i>Etat et autres collectivités publiques</i>	3 111	2 410	468	234
- <i>Débiteurs divers</i>	13 559	13 559		
Charges constatées d'avance	1 333	1 333		
<b>TOTAL</b>	<b>48 483</b>	<b>36 431</b>	<b>3 592</b>	<b>8 459</b>

L'état des créances fait ressortir un solde de 48 483 K€, en recul de 2 217 K€ par rapport à l'année précédente. Aucun mouvement sur les créances Articles 58 n'est à constater entre 2021 et 2022.

La ligne des prêts, titres et participations, est en progression de 161 K€ du fait essentiellement du report du remboursement de la part du prêt effort construction (CILGERE) pour ce qui concerne l'annuité 2002. Cet encaissement décalé sur l'année 2023 vient augmenter les échéances à - 1 an.

Il n'y a pas de créances pour legs et donation sur 2022, les créances 2021 de 115 K€ ont été encaissées.

Les créances relatives à la facturation des activités des établissements sont un peu inférieures à l'année précédente, et représentent 27 jours d'activité en 2022 au lieu de 30 jours en 2021.

Les débiteurs divers sont en recul d'environ 680 K€ ; la créance sur Les Maisons de LADAPT s'établit à 9,5 M€ fin 2022 contre 11,2 M€ fin 2021, soit une diminution de 1,7 M€.

Les dotations articles 50 présentes dans la ligne état et autres collectivités publiques ont été encaissées dans un délai plus court qu'attendu, les montants à recevoir à plus d'un an ont donc diminué fortement par rapport à l'année précédente, 702 K€ à fin 2022 contre 1 900 K€ à fin 2021.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 333 K€ à fin 2022. Elles comportent notamment le crédit-bail de Châtillon pour 114 K€ ainsi que le bail emphytéotique

## ANNEXE 3 : Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR		
En K€	Situation au 31.12.2021	Situation au 31.12.2022
Redevables et Clients produits à recevoir	3 230	2 234
Fournisseurs Rabais remise ristournes à recevoir	6	43
Etat subventions à recevoir	318	30
Autres produits à recevoir	2 069	2 397
Personnel produits à recevoir	188	165
Organismes sociaux produits à recevoir	558	312
<b>TOTAL</b>	<b>6 368</b>	<b>5 180</b>

### Redevables et Clients produits à recevoir

Le poste "Redevables et Clients produits à recevoir" est en diminution de 996 K€.

Il comprend essentiellement

- La facturation des prestations des Actions Conventionnelles (MARNE FORMATION, AGP GRAND EST, VALENCE ACTIONS CONVENTIONNELLES) pour 706 K€ ;
- Les soldes de dotations annuelles de financement des CSSR pour 1 032 K€ (2 100K€ en 2021). Il s'agit d'éléments ponctuels liés à des décisions des financeurs de fin d'année;
- Et des produits de tarification des ESSMS pour 695 K€ (contre 539 k€ en 2021).

### Fournisseurs Rabais remise ristournes à recevoir

Le poste "Fournisseurs Rabais remise ristournes à recevoir" comprend principalement les avoirs en attente de réception à la clôture. Ce poste est en augmentation de 37 K€ de 2022 par rapport à 2021.

### Etat subventions à recevoir

Le poste "Etat subventions à recevoir" est en diminution de 288 K€. En 2021 ce poste comprenait la provision « Indemnité inflation » pour l'ensemble des centres pour 267 K€. En 2022 le solde est constitué principalement de 20 K€ de subventions AGEFIPH à recevoir.

### Autres produits à recevoir

Le poste "Autres produits à recevoir" est constitué principalement des produits de facturation des ESMS et de remboursement de la prévoyance, ainsi que la facturation pour l'aide au poste des travailleurs handicapés et l'aide au logement.

Ce poste est en augmentation de 327 K€. Ce poste comprend essentiellement des produits à facturer en fin d'année d'actions conventionnelles (1 606 k€).

### Personnel produits à recevoir

Le poste "Personnel Produits à Recevoir" en diminution de 22 K€ correspond principalement à des « Indemnités journalières à percevoir » (103 k€).

### Organismes sociaux produits à recevoir

Le poste "Organisme sociaux produits à recevoir" en diminution de 246 K€ correspond principalement à des « Indemnités journalières à percevoir » (226 k€).

## ANNEXE 4 : Trésorerie disponible

<b>TRESORERIE DISPONIBLE</b>		
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2021	Situation au 31.12.2022
Valeurs Mobilières de Placement	27 536	46 536
Disponibilités	64 218	58 419
<b>Total</b>	<b>91 755</b>	<b>104 955</b>

La trésorerie disponible progresse de 13 200 K€ en 2022, s'établissant à 104 955 K€ au 31 décembre.

La politique de placements s'établit à 46 536 K€ à la fin de l'année. Dans l'optique d'une bonne gestion de la trésorerie, et tout en tenant compte des besoins des établissements, 19 000 K€ ont été placés dans des comptes à terme. Les lignes de contrats de capitalisation et parts sociales n'ont connu aucune modification sur l'année 2022. Les disponibilités ont de fait baissé pour s'établir à 58 419 K€.

LADAPT conserve ainsi des fonds disponibles pour assurer le financement de son BFR et conserve par la liquidité des supports la possibilité de faire face à ses engagements à court et moyen termes (Investissements, provisions, projets...) pour lesquels la trésorerie se doit d'être réservée.

L'accroissement de la trésorerie disponible provient principalement de :

- La capacité d'autofinancement dégagée en 2022 par l'ensemble des activités de LADAPT pour +14,7 M€
- Un excédent de fond de roulement qui progresse de +6,6 M€, à la fois du fait de baisse de créances (de toutes natures) et de la hausse des produits constatés d'avance (liée aux dispositifs emplois accompagnés 2023)
- Des remboursements d'emprunts de - 2,8 M€
- Une politique d'investissements qui génère une sortie de trésorerie de - 7,6 M€, financée en partie par des nouvelles subventions d'investissements de 1,7 M€.

Au global, la trésorerie de LADAPT s'explique notamment par :

- Des fonds propres, quasi fonds propres, emprunts et fonds dédiés liés à l'investissements finançant l'actif immobilisé existant et permettant un autofinancement de futurs projets : c'est le fond de roulement net global pour 94,3 M€, dont 47,3 M€ restent à engager sur des actions / projets identifiés (dispositif emploi accompagné, projet immobilier de Cambrai, retraites, ...).
- Un décalage net entre les créances et les dettes, lié à la nature du secteur sanitaire et médico-social de 10,7 M€.

## ANNEXE 5 : Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES								
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2021	Augmentation périmètre		Affectation du résultat		Autres variations		Situation au 31.12.2022
		Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise	20 942							20 942
Fonds propres avec droit de reprise	3 668							3 668
Ecarts de réévaluation	1 239							1 239
Réserves	87 278			3 150		2 532		92 960
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	45 340			2 486		2 532		50 359
Report à nouveau	-28 019			2 928		-2 547		-27 638
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-4 337			2 129		-2 237		-4 446
Excédent ou déficit de l'exercice	6 078			-6 078		8 521		8 521
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	4 614			-4 614		8 702		8 702
<b>Situation nette</b>	<b>91 186</b>	-	-	-	-	<b>8 506</b>	-	<b>99 692</b>
Subventions d'investissement	9 236					23		9 259
Provisions réglementées	7 721					517		8 239
<b>TOTAL</b>	<b>108 144</b>	-	-	-	-	<b>9 046</b>	-	<b>117 191</b>

Les fonds propres augmentent de 9 046 K€ entre 2021 et 2022.

Les réserves enregistrent quant à elles une augmentation globale de 5 682 K€ (détail en annexe 6).

Le report à nouveau globalement déficitaire de - 27 638 K€ est en diminution de 381 K€, grâce aux affectations de résultat. L'amélioration se fait tant au niveau gestion propre que gestion contrôlée. Les affectations de résultat N-2 apparaissent en « Autres variations ».

L'excédent de l'exercice 2022 s'établit à + 8 521 K€ dont + 8 702 K€ pour les établissements médico-sociaux sous gestion contrôlée. Le résultat global de l'ensemble des établissements sous gestion contrôlée (médico-social et sanitaire) s'établit lui à + 10 484 K€.

RESULTATS PAR SECTEUR (en K€)	<u>2022</u>	<u>2021</u>
GESTION CONTROLÉE (MS + SANITAIRE)	10 484	4 396
GESTION PROPRE (ESAT CO + ACTIONS CONVENTIONNELLES)	-1 963	1 681
<b>Résultat</b>	<b>8 521</b>	<b>6 078</b>

Les éléments qui n'ont pas encore fait l'objet d'une notification d'affectation de la part des autorités de tarification de nos ESMS représentent 2 075 K€, il s'agit des comptes de report à nouveau en attente d'affectation.

**Les subventions d'investissement nettes** inscrites au bilan s'établissent à 9 259 K€ et **les provisions réglementées** s'établissent à 8 239 K€. Ces deux postes sont détaillés respectivement en annexes 7 et 8.

## ANNEXE 6 : Réserves

<b>RESERVES</b>				
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2021	Augmentation	Diminution	Situation au 31.12.2022
Réserves affectées à l'investissement	49 233	4 095	50	53 279
Réserves de Trésorerie	9 911	267	30	10 148
Réserves de Compensation des déficits	13 745	1 443	400	14 788
Réserves de compensation des charges d'amortissements	1 288	379	22	1 645
Autres Réserves	13 101	-	-	13 101
<b>TOTAL</b>	<b>87 278</b>	<b>6 185</b>	<b>502</b>	<b>92 960</b>

Le montant des réserves progresse de 5 682 K€ par rapport à l'année 2021, ce qui représente une variation de 6,51%.

La répartition et la décomposition des réserves en K€ par région est la suivante :

Régions	Excédents et réserve affectés à l'investissement	Réserve de Trésorerie	Réserve de compensation des déficits	Réserve de compensation des charges d'amortissements	Réserves diverses	Total des Réserves
IDF	10 981	1 094	2 653	50	526	15 304
AURA	7 858	1 635	2 333	-	1 576	13 403
GRAND EST	10 160	1 275	400	651	495	12 981
NORMANDIE	6 387	1 891	3 362	-	632	12 272
CVDL	4 815	1 275	1 663	293	369	8 415
OUEST	4 597	810	1 719	206	948	8 281
PANTIN	373	667	-	-	7 215	8 255
N.AQUITAINE	3 453	537	667	446	1 102	6 205
HDF	2 394	924	694	9	95	4 116
MEDITERANNEE	2 261	38	1 287	-	143	3 728
<b>TOTAUX</b>	<b>53 279</b>	<b>10 148</b>	<b>14 777</b>	<b>1 656</b>	<b>13 101</b>	<b>92 960</b>

Les affectations de résultats constatées sur l'exercice ont permis de doter :

- La réserve affectée aux investissements pour 4 045 K€ dont 2 277 K€ sur la région IDF (ESRP de Sarcelles, ESAT de Soisy, PREO d'Evry, EMAS d'Evry, SESSAD de Louvres)
- La réserve de compensation des déficits pour 1 443 K€ dont 593 K€ sur la région IDF (IME Andilly, PREO Evry), 365 K€ sur la région Ouest (JEROS Betton, CRP Betton, ESAT Rennes). En contrepartie, des déficits ont été affectés sur cette réserve pour 400 K€ dont 105 K€ sur la région AURA, 107 K€ sur la Nouvelle Aquitaine. Le détail des dotations et reprises est présenté dans le tableau ci-dessous :

Régions	Reprises en K€	Dotations en K€
CVDL	32	57
AURA	105	82
EST	51	0
HDF	29	85
IDF	66	593
MEDITERRANEE	0	189
NORMANDIE	0	72
NOUVELLE	107	0
OUEST	10	366
<b>TOTAUX</b>	<b>400</b>	<b>1443</b>

## ANNEXE 7 : Subventions d'investissement

### SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

(Montants en K€)	Situation au 31,12,2021	Augmentation : Nouvelles subventions	Diminution : QP de subventions reprises au résultat	Transfert : neutralisation subventions totalement consommées	Autres variations	Situation au 31,12,2022
Montant nominal	24 055	1 674	-	-2 291	223	23 661
Quotes-parts virées au résultat	-14 819	-	-1 874	2 291	-	-14 402
<b>Subventions d'investissement restantes à reprendre au résultat</b>	<b>9 236</b>	<b>1 674</b>	<b>-1 874</b>	<b>-</b>	<b>223</b>	<b>9 259</b>

Les subventions comptabilisées sur l'exercice sont destinées à assurer le financement d'actifs immobilisés.

Les 9 259 K€ de subventions inscrites au bilan au 31/12/2022 se décomposent selon le détail ci-dessous :

- 2 132 K€ affectées aux investissements financés par la taxe d'apprentissage
- 7 127 K€ affectées à la réalisation de projets immobiliers futurs ou déjà finalisés et aux financements des équipements des établissements.

Le solde des subventions hors taxe d'apprentissage, de 7 127 K€ au 31/12/2022, comportent les montants significatifs suivants :

Etablissement	Montant K€
Monéteau ESRP	1 624
Cambrai SSR	1 265
Bayeux SSR	854
Genac SSR et UEROS	772
Evian ESRP	352
Valence SSR	345
Lyon ESRP	315

Les subventions octroyées sur l'exercice représentent 1 674 K€, dont les versements les plus importants sont les suivants :

- 282 K€ de crédits HOP'EN attribués au CSSR de Briastre dans le cadre du plan Hôpital Numérique
- 286 K€ de crédits "Investir au quotidien" octroyés par les ARS pour les CSSR d'Amilly, Bayeux, Briastre, Cambrai, Châtillon et Haut Normand.
- 742 K€ de collecte de taxe d'apprentissage en 2022 (contre 743 K€ en 2021)

Le montant de la quote-part virée au résultat s'élève à 1 874 K€, il se décompose comme suit :

- 1 254 K€ qui portent sur la taxe d'apprentissage
- 620 K€ correspondant à l'amortissement de subventions d'équipements

## ANNEXE 8 : Provisions réglementées

### PROVISIONS REGLEMENTEES

En K€	Situation au 31.12.2021	Augmentation	Diminution	Situation au 31.12.2022
Réserves de trésorerie	62			62
Renouvellement d'immobilisations	6 312	722	181	6 854
Plus-values nettes d'actif	1 057	5	29	1 033
Produits financiers ESMS	290			290
<b>Total</b>	<b>7 721</b>	<b>727</b>	<b>210</b>	<b>8 239</b>

Les provisions réglementées s'établissent à 8 239 K€ au 31/12/2022 : elles sont principalement constituées des provisions pour renouvellement d'immobilisations pour 6 854 K€ et des provisions réglementées pour plus-values nettes d'actif pour 1 033 K€.

Les provisions pour renouvellement d'immobilisations ont augmenté essentiellement du fait des travaux prévus sur l'établissement sanitaire d'Amilly. Pour mémoire, ces provisions ne concernent que les établissements de santé de LADAPT et ont pour objectif de soutenir la politique de renouvellement des investissements de ces établissements.

Les nouvelles provisions de 722 K€ se rapportent au projet d'agrandissement de Amilly (582 K€ pour complément sur réaménagement / rénovation + domotique + cuisine thérapeutique), au projet immobilier de Cambrai (50 K€) et à la réhabilitation des locaux de Cénac (90 K€).

Les reprises de provisions de 181 K€ viennent compenser les amortissements des immobilisations financées par ces provisions.

Le solde de ces provisions soutient principalement :

- La réhabilitation du site de Cénac pour 1 735 K€
- La restructuration de Saint-André de l'Eure pour 857 K€ et des provisions à consommer pour 771 K€ pour les 2 sites Caudebec - Saint-André
- Le projet immobilier de Cambrai pour 1 776 K€
- Les travaux sur la salle à manger et le plateau de rééducation d'Amilly pour 846 K€.

Le compte de provisions réglementées pour plus-values nettes d'actif représente 1 033 K€ ; elle n'a pas varié de manière significative. A noter qu'avec la généralisation des CPOM, ce compte est progressivement repris au résultat pour apparaître en réserve d'investissements.

## ANNEXE 9 : Provisions pour risques et charges

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2021	Augmentation			Diminution			Situation au 31.12.2022
		Dotation	Autres	Total	Reprise	Autres	Total	
Litiges	1 700	526		526	959	- 6	954	1 273
Risques divers	2 165	105	68	172	249	- 10	239	2 099
<b>Provisions pour risques</b>	<b>3 865</b>	<b>631</b>	<b>68</b>	<b>699</b>	<b>1 208</b>	<b>- 16</b>	<b>1 192</b>	<b>3 372</b>
Charges de personnel		-		-	-		-	-
Retraites	5 306	-		-	649		649	4 658
Grosses réparations	367	120		120	27		27	460
Charges diverses	3 787	416	21	437	66	24	91	4 133
<b>Provisions pour charges</b>	<b>9 460</b>	<b>536</b>	<b>21</b>	<b>557</b>	<b>742</b>	<b>24</b>	<b>766</b>	<b>9 251</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 326</b>	<b>1 167</b>	<b>88</b>	<b>1 255</b>	<b>1 950</b>	<b>8</b>	<b>1 958</b>	<b>12 623</b>

Entre 2021 et 2022, les provisions ont globalement diminué de 703 K€. Le risque provisionné total s'établit à 12 623 K€

Les provisions pour risques représentent 27% (en diminution de 2 points par rapport à 2021) et les provisions pour charges représentent 73% du total des provisions pour risques et charges.

#### Provisions pour risques

Les provisions pour risques s'élèvent à 3 372 K€. Elles se décomposent :

- En provisions pour litiges pour 1 273 K€, soit une diminution de 427 K€ par rapport à 2021. Ces litiges correspondent surtout à des litiges prud'homaux.
- En provisions pour risques divers dont le montant atteint 2 099 K€, en baisse de 66 K€ sur l'année.

Parmi les risques divers provisionnés, 1 462 K€ sont constitués en Ile-de-France pour faire face à des rappels de loyers mobiliers et immobiliers par une association avec laquelle LADAPT est en litige. A ce titre, une dotation complémentaire de +69 K€ a été réalisée cette année. En Méditerranée, une provision de 94 K€ a été créée pour rappels de loyers, EDF, Eau et charges communes non reçus depuis 2019.

#### Provisions pour charges

Elles s'élèvent globalement à 9 251 K€ et se composent :

- De provisions pour indemnités de départ à la retraite qui représentent 4 658 K€. Cela permet aux établissements de couvrir les indemnités à venir sur les 10 prochaines années. La provision est en diminution de 649 K€ par rapport à l'année précédente, notamment en lien avec l'augmentation du taux d'actualisation et le renouvellement des effectifs avec le recrutement de personnes plus jeunes qui impactent moins cette indemnité.
- De provisions pour grosses réparations s'élevant à 460 K€ dont 119 K€ pour le SSR d'Aprigny, 260 K€ pour l'ESAT de Bourges et 81 K€ pour le SSR de Briastre.
- Elles ont été dotées de 120 K€ pour faire face aux travaux d'agrandissement et travaux de toiture et de mise en norme du SSR d'Amilly.
- De provisions pour charges diverses représentant 4 133 K€ qui sont en augmentation de 346 K€ par rapport à 2021.

Parmi les charges diverses provisionnées, 2 700 K€ sont constituées pour faire face à des rappels de loyers par une association avec laquelle LADAPT est en litige en Ile de France et en augmentation de 331 K€ sur l'année. Elles atteignent 192 K€ sur les deux SSR en Normandie et se rapportent à des éventuelles reprises de dotation transport. Elles sont de 498 K€ sur le FAM d'Amiens et se rapportent à de futures grosses réparations.

## ANNEXE 10 : Fonds dédiés

### VARIATION DES FONDS DEDIES

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2021	Report	Utilisation	Transfert	Situation au 31.12.2022
<b>Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS - investissement</b>	<b>16 281</b>	<b>1 303</b>	<b>719</b>	-	<b>16 865</b>
<i>dont Projet immobilier de Cambrai</i>	6 115	479			6 594
<i>dont Invest. de l'IEM et du SESSAD de Trouy/Bourges</i>	2 338	90	115		2 313
<i>dont Achat bâtiment Paris Pajol</i>	1 502		71		1 430
<i>dont Investissements de l'ESRP de Sarcelles</i>	1 137		110		1 027
<i>dont Investissements sur les ESRP Lyon et Irigny</i>	986		74		912
<i>dont investissements ESRP Peyrieu belvédère</i>	343		41		301
<i>dont investissements ESRP Evian</i>	471		29		443
<i>dont investissements CMPP SESSAD Saint Ouen L'aumone</i>	540	168	43		665
<b>Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS - exploitation</b>	<b>4 621</b>	<b>2 301</b>	<b>2 063</b>	<b>14</b>	<b>4 873</b>
<i>dont Equipe Mobile de Evry</i>	1 059	350	363		1 046
<i>dont ESRP de Lyon - Emploi Accompagné</i>	474	588	531		531
<i>dont CNR(s) Ségur Laforcade établissements Hauts de France</i>	574		73		501
<i>dont SMATC de Bordeaux</i>	521		184		337
<i>dont Projet Péva FAM de Chinon</i>	399	16	250		165
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>11 951</b>	<b>2 039</b>	<b>2 993</b>	-	<b>10 997</b>
<i>dont CSSR de Valence (Loyers)</i>	5 636		545		5 091
<i>dont actions conventionnelles de Rennes (DEA)</i>	1 204		759		445
<i>dont ESAT de Chatillon (DEA)</i>	854	69			923
<i>dont actions conventionnelles de Cambrai (DEA)</i>	762	15	38		739
<i>dont ESRP de Sarcelles (DEA)</i>	428	346	299		475
<i>dont ESRP de Sarcelles (COVID)</i>	220				220
<i>dont ESAT Social de Paris (DEA)</i>	484	97			581
<i>dont Siège Pantin (ERASMUS)</i>	381		132		249
<i>dont ESRP de Lyon (DEA)</i>	331	206	186		351
<i>dont actions conventionnelles de Saint Saturnin (DEA)</i>	313	259	255		317
<i>dont appel à projet Communautés 360 (Evry équipe mobile)</i>	-	333			333
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>	<b>1 868</b>	<b>3</b>	<b>113</b>	-	<b>1 758</b>
<i>dont MAS de Camblanes (pour ouverture de l'établissement)</i>	1 264		65		1 199
<i>dont CMPR &amp; UEROS de Cénac (Comité de soutien)</i>	428		19		409
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>158</b>	<b>68</b>	<b>22</b>	-	<b>204</b>
<b>TOTAL</b>	<b>34 880</b>	<b>5 714</b>	<b>5 910</b>	<b>14</b>	<b>34 697</b>

Les fonds dédiés sont en très légère diminution par rapport à 2021 (-182 K€, -0,5%), les reprises de fonds dédiés ont en effet été quasiment équivalentes aux nouvelles dotations.

L'analyse par nature de fonds dédiés est la suivante :

#### **Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification pour les investissements pour 16 865 K€**

Ces fonds dédiés sont constitués à la fois de projets futurs comme la réhabilitation / reconstruction du site de Cambrai pour 6 594 K€.

Ils sont également constitués de projets déjà en cours pour lesquels les dotations sont déjà constituées et désormais régulièrement reprises :

- Projet immobilier de Trouy 2 313 K€
- Site de Pajol pour 1 389 K€
- Sites de Lyon / Irigny (1 038 K€), de Peyrieu (301 K€) et d'Evian (912 K€) sur la région AURA
- Site de l'ESRP de Sarcelles pour 1 027 K€
- Site de Saint Ouen L'aumône (CMPP et SESSAD) : 378 K€

#### **Fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification pour l'exploitation pour 4 873 K€**

Les principaux fonds dédiés à la clôture sont consacrés aux financements des projets ou dépenses suivantes :

- Équipe mobile sur Evry: 1 046 K€
- Dispositif Emploi Accompagné (financement en dotation) sur Lyon: 531 K€
- Ségur et Laforcade sur les établissements médico sociaux de la région Hauts de France
- Projet EPOP Bordeaux: 337 K€
- Projet PEVA (FAM de Chinon) : 165 K€

#### **Fonds dédiés sur Subventions exploitation de 10 997 K€**

Le solde des fonds dédiés de cette catégorie s'élève à :

- Pour 5 065 K€ pour financer les loyers suite au déménagement de l'établissements SSR de Valence dans les nouveaux locaux du Safran.
- Pour 3 868 K€ pour financer la participation au dispositif emploi accompagné (financé par subvention) déployé dans les établissements de Rennes, Châtillon, Cambrai, Sarcelles, Paris et Lyon
- Pour 333 K€ pour le dispositif "Communautés 360" à Evry
- Pour 249 K€ pour le projet européen ERASMUS piloté par Pantin

#### **Fonds dédiés sur contributions financières auprès d'autres organismes pour 1 758 K€**

Le solde à la clôture concerne les objets suivants :

- La MAS de Camblanes (contribution CCAH et CNSA) pour 1 199 K€
- L'UEROS de Cénac et son comité de soutien pour 409 K€

#### **Fonds dédiés sur les ressources liées à la Générosité du public de 204 K€**

Le solde à la clôture concerne :

- Un GEM dans le Puy de Dôme pour 84 K€,
- Des dons non encore utilisés et affectés à la demande des mécènes et des donateurs à des projets dédiés pour 120 K€

## ANNEXE 11 : État des échéances des dettes

### ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2022	ECHEANCES		
		jusqu'à 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
<b>Dettes financières :</b>	<b>30 808</b>	<b>3 096</b>	<b>10 196</b>	<b>17 516</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Concours bancaires	30 808	3 096	10 196	17 516
<b>Autres dettes :</b>	<b>46 311</b>	<b>46 311</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dettes fournisseurs	9 996	9 996		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	132	132		
Personnel et comptes rattachés	10 412	10 412		
Organismes sociaux et comptes rattachés	14 391	14 391		
Etat et autres collectivités publiques	1 318	1 318		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	592	592		
Autres dettes	2 915	2 915		
Produits constatés d'avance	6 555	6 555		
<b>TOTAL</b>	<b>77 119</b>	<b>49 407</b>	<b>10 196</b>	<b>17 516</b>

Les dettes financières et d'exploitation progressent de près de 624 K€ entre 2021 et 2022.

#### Emprunts

Le poste emprunt est en recul de 2,8M€

Deux emprunts sont arrivés à échéance concernant la Normandie en 2022

Souscription pour 132 K€ d'un nouvel emprunt pour la région EST.

Remboursements des échéances d'emprunts en 2021 : 2 947 K€.

Plusieurs autres emprunts arriveront à échéances dans les 5 prochaines années, entraînant une baisse des dettes à plus de 5 ans.

#### Dettes d'exploitation

Fournisseurs : les dettes fournisseurs ont augmenté de 272 K€ entre 2022 et 2021. Néanmoins, le délai de règlement s'est réduit de manière importante, passant de 58 jours en 2021 à 54 jours en 2022.

A la clôture, on observe un recul de 237K€ concernant le poste Personnel et comptes rattachés. Comparativement, celui des dettes sur Organismes sociaux augmente (+783 K€). Ces deux postes comprennent notamment des charges de personnel à payer début 2023 pour des éléments de salaire 2022 (augmentation du point). Le même type de charges à payer existait à fin 2021, mais son objet était différent d'où la différence d'impact entre le compte lié au personnel et le compte lié aux dettes sociales.

#### Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 6 555 K€ en 2022 contre 4 555 K€ en 2021, soit une augmentation de 2 000 K€.

Ils sont constitués essentiellement des 2 éléments suivants :

- Le Reliquat de taxe d'apprentissage consolidé de LADAPT pour 3 422 K€ en 2022 contre 3 653 K€ en 2021,
- De produits des Appels à Projets pour l'année 2023, dont les versements ont été reçus en 2022. Cela concerne notamment pour 2 909 K€ le « dispositif emploi accompagné ». La variation de 2 000 K€ provient par ailleurs exclusivement de ce dispositif.

## ANNEXE 12 : Charges à payer

<b>CHARGES A PAYER</b>		
(Montants en K€)	Situation au 31.12.2021	Situation au 31.12.2022
Intérêts courus sur emprunts	110	95
Fournisseurs factures non parvenues	2 193	2 456
Personnel, Congés à payer	7 742	8 417
Personnel, autres charges à payer	2 553	1 575
Charges sociales sur congés à payer	4 092	4 479
Organismes sociaux, charges à payer	180	783
Charges fiscales sur congés à payer	1	1
Autres charges Etat, Impôts et Taxes à payer	115	128
Autres charges à payer	528	1 113
<b>TOTAL</b>	<b>17 514</b>	<b>19 045</b>

Le montant des charges à payer au 31/12/2022 s'élève à 19 045 K€. Il est en progression de 1 531 K€ (+9 %) par rapport à 2021.

Cette variation porte principalement sur les postes suivants :

- Le montant des factures non parvenues s'élève à 2 456 K€ au 31/12/22. Elles sont en progression de 263 K€ par rapport à 2021.
- Provision pour Congés Payés et charges sur congés payés : + 1 061 K€ (dont charges sur CP 386 K€). La revalorisation des salaires a eu pour effet une augmentation de la masse salariale qui se répercute sur le calcul de la Provision pour congés payés au 31/12.
- Personnel et organismes sociaux, autres charges à payer : - 376 K€ par rapport à 2021. Les provisions constituées en 2021 pour les primes PEPA, Inflation, Laforcade et Ségur ont été reprises sur 2022 pour un montant de 2 661 K€. En contrepartie, la revalorisation de la valeur du point à effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2022 a été provisionnée pour un montant de 2 286 K€.
- Autres charges à payer : + 585 K€ par rapport à 2021 dont 367 K€ correspondant à la quote-part de subvention à reverser aux partenaires du dispositif emploi accompagné de la région Ouest pour lequel l'établissement de Rennes perçoit la totalité de la subvention à ventiler entre les différents opérateurs.

Les autres charges à payer sont principalement constituées des frais de développement associatif et des frais de personnel détaché.

**Informations relatives au compte de résultat**

## ANNEXE 13 : Ressources

### DECOMPOSITION DES RESSOURCES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

(Montants En K€)	TOTAL			Sanitaire			Medico-social			Gestion Propre		
	Situation au 31.12.2021	Situation au 31.12.2022	Variation	Situation au 31.12.2021	Situation au 31.12.2022	Variation	Situation au 31.12.2021	Situation au 31.12.2022	Variation	Situation au 31.12.2021	Situation au 31.12.2022	Variation
Cotisations	24	18	-25%	-	-	-	-	-	-	24	18	-25%
Ventes de produits, prestations de service	21 342	24 693	16%	4 168	4 814	15%	7 165	7 625	6%	10 010	12 253	22%
Concours publics	196 933	208 292	6%	72 230	75 800	5%	124 703	132 492	6%	-	-	-
Subventions	9 038	8 773	-3%	538	534	-1%	3 175	3 053	-4%	5 325	5 187	-3%
Produits liés à la générosité du public et contributions financières	262	286	9%	19	39	112%	38	28	-25%	206	218	6%
Autres Produits	13 593	13 969	3%	924	978	6%	11 849	12 162	3%	820	829	1%
dont complément rémunération TH	10 014	10 385	4%	-	-	-	10 014	10 385	4%	-	-	-
dont indemnités arrêts maladie	1 723	1 521	-12%	588	465	-21%	1 034	960	-7%	101	96	-5%
dont autres (contrats aidés, personnel affecté...)	1 856	2 063	11%	335	513	53%	802	817	2%	719	733	2%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>241 193</b>	<b>256 030</b>	<b>6%</b>	<b>77 878</b>	<b>82 164</b>	<b>6%</b>	<b>146 929</b>	<b>155 360</b>	<b>6%</b>	<b>16 385</b>	<b>18 505</b>	<b>13%</b>

Les produits d'exploitation, qui augmentent de +6% par rapport à 2021, se composent :

- 81,4% de concours publics (en augmentation de +5%),
- 9,6% de ventes de produits et prestations de services (en augmentation de +16%),
- 3,4% de subventions (en diminution de -3%),
- 5,5% d'autres produits (en augmentation de 3%), incluant notamment les compléments de rémunération des travailleurs handicapés d'ESAT.

En valeur, cette hausse est de +14 837 K€ et concerne le secteur Sanitaire pour +4 286K€, le secteur Médico-social pour +8 431K€ et les activités en gestion propre pour +2 120K€. Dans le détail, en voici les principales causes :

#### Pour les établissements sanitaires :

- Surplus de dotations sur l'ensemble des structures pour les revalorisations salariales (SEGUR, revalorisation de la valeur du point de +3%), et dans une moindre mesure CNR surcoût inflation,
- Revalorisation de la dotation du SSR Virazeil +225K€ (augmentation de 6 places, sur +12 places autorisées)
- Compensation pour le gel de la DMA de +756k€ sur le SSR de Thionville

#### Pour le secteur médico-social :

- Impact des dotations sur la grande majorité des structures pour les revalorisations salariales (LAFORCADE, SEGUR, CTI, revalorisation du point de +3%),
- Augmentation endémique pour le secteur, accrue par les effets de l'inflation sur certains périmètres pour lesquels les financeurs avaient déjà pris en compte des augmentations d'enveloppes.

#### Pour les établissements de gestion propre :

- Hausse du chiffre d'affaires des actions conventionnelles et des ESAT Commerciaux dans le cadre de nouveaux appels à projets et de la relance de l'activité de certains,
- Augmentation des subventions dispositif emploi accompagné.

## DECOMPOSITION DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR FINANCEUR

(Montants En K€)	ARS	CD	Autres financeurs	TOTAL
Concours publics	173 459	27 125	7 708	208 292
Subvention d'exploitation	4 933	77	3 763	8 773
<b>TOTAL</b>	<b>178 391</b>	<b>27 202</b>	<b>11 471</b>	<b>217 065</b>
TOTAL N-1	167 602	27 129	11 240	205 971

Le tableau ci-dessus présente la décomposition des produits par financeurs.

Compte tenu de l'activité de nos établissements, les ARS et Conseils Départementaux représentent la majeure partie de nos concours publics et financements (respectivement 82%, et 13%).

Les autres financeurs, incluant le reste à charge des bénéficiaires (Conseils régionaux, AGEFIPH, etc...) représentent 5% des produits.

L'augmentation globale des financements (+5,3% par rapport à 2021) concerne les ARS et Conseil Départementaux.

## DECOMPOSITION DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION PAR REGION DE LADAPT

(Montants En K€)	Concours publics	Subventions d'exploitation	TOTAL
<b>AURA</b>	29 785	1 680	<b>31 465</b>
<b>CENTRE - VAL DE LOIRE</b>	27 781	269	<b>28 050</b>
<b>EST</b>	15 854	731	<b>16 586</b>
<b>HAUTS DE FRANCE</b>	17 756	958	<b>18 714</b>
<b>ILE DE France</b>	49 627	2 031	<b>51 658</b>
<b>MEDITERRANEE</b>	4 409	77	<b>4 485</b>
<b>NORMANDIE</b>	31 467	1 428	<b>32 895</b>
<b>NOUVELLE AQUITAINE</b>	20 135	6	<b>20 141</b>
<b>OUEST</b>	11 477	1 561	<b>13 038</b>
<b>PANTIN</b>	-	33	<b>33</b>
<b>TOTAL</b>	<b>208 292</b>	<b>8 773</b>	<b>217 065</b>

La décomposition de ces financements par régions correspond à l'implantation de nos établissements.

L'Ile-de-France représente 24% des financements, la Normandie 15%, et la région Auvergne Rhône Alpes 14%.

## Autres informations sur le compte de résultat

### RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	Situation au 31.12.2021	Situation au 31.12.2022
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>6 476</b>	<b>3 287</b>
Sur opérations de gestion	844	540
Sur opérations en capital	5 273	2 457
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charge	359	290
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>2 181</b>	<b>1 627</b>
Sur opérations de gestion	529	449
Sur opérations en capital	1 340	413
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	312	764
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>4 295</b>	<b>1 660</b>

#### Produits exceptionnels

- Le montant des produits exceptionnels s'élève à 3 287 K€ pour l'exercice 2022 (6 476 K€ pour l'exercice 2021) soit une diminution de 3 189 K€. Cette forte baisse est essentiellement liée aux opérations de cessions d'éléments d'actifs qui avaient été réalisées en 2021 pour 3 731 K€, quand l'année 2022 n'enregistre qu'une seule cession pour la vente d'un appartement de 285 K€ à Lyon.

Les éléments significatifs des produits exceptionnels pour 2022 sont :

- Des produits de cession d'éléments d'actifs pour 583 K€ (3 731 K€ pour 2021), dont 285 K€ qui concernent la cession d'un appartement à Lyon reçu ainsi que 255 K€ pour une cession de titres sur le CMPP de Saint-Ouen l'Aumône;
- Autres produits exceptionnels sur opération de gestion courante pour 358 K€ dont 210 K€ concernent un remboursement de TVA sur des ESAT pour les années 2020 et 2021.
- Des quote-part de subvention virées au résultat pour 1 874 K€ (1 689 K€ en 2021, cf. annexe7).

#### Charges exceptionnelles

- Le montant des charges exceptionnelles s'élève à 1 627 K€ pour l'exercice 2022 contre 2 181 K€ pour l'exercice 2021 soit une diminution de 554 K€. La diminution est également liée aux opérations de cessions d'éléments d'actif et à la Valeur Nette Comptable des éléments d'actif cédés en 2021 comparativement à ceux cédés en 2022.

Les éléments significatifs des charges exceptionnelles pour 2022 sont :

- Des dotations aux provisions pour renouvellement d'immobilisations pour 722 K€ (dont 582 K€ sur Amilly pour des travaux, 90 K€ pour Cénac et 50 K€ pour Cambrai).
- Les valeurs nettes comptables pour 413 K€ en contrepartie des cessions d'éléments d'actifs. Dans le détail, 255 K€ concernent les titres cédés et 100K€ relèvent de l'appartement vendu sur Lyon.

- D'autres charges exceptionnelles sur opération de gestion pour 540 K€ liées à la gestion de l'antériorité sur divers établissements ainsi qu'à des litiges en cours (Colombier).

#### Résultat exceptionnel

Le **résultat exceptionnel** est excédentaire à hauteur de 1 660 K€ contre 4 309 K€ l'année dernière. Cette baisse de résultat s'explique principalement par l'absence de cessions significatives d'actifs immobilier en 2022 contrairement à 2021.

### TRANSFERT DE CHARGES

En K€	Situation au 31.12.2021	Situation au 31.12.2022
<b>Transfert de charges</b>	<b>554</b>	<b>693</b>

#### Transferts de charges

Le montant des transferts de charges s'élève à 693 K€ sur l'exercice 2022 contre 554 K€ sur l'exercice 2021.

Ces produits correspondent essentiellement aux éléments suivants :

- Refacturation de charges de personnels pour 382 K€.
- Indemnisation sur sinistres par assureurs pour 80 K€
- Remboursement de Formations pour 95 K€

## **Autres informations**

## ANNEXE 14 : Contributions volontaires en nature

### EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

(Montants en K€)	Situation au 31/12/2021	Situation au 31/12/2022
<b>Dons en nature</b>	<b>13</b>	<b>-</b>
Presse écrite	70	2
Télévision	74	272
Radio	32	14
Sites web	-	-
Divers supports	-	51
Autres prestations en nature	107	-
Mécénat de compétences	325	275
<b>Prestations en nature</b>	<b>609</b>	<b>613</b>
Bénévoles	235	58
<b>Bénévolat</b>	<b>235</b>	<b>58</b>
<b>TOTAL</b>	<b>857</b>	<b>671</b>

Voici les principales Contributions Volontaires En Nature recensées et évaluées pour l'année 2022 :

- Mise à dispositions d'espaces gracieux dans les médias pour la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH)
- Sur la région AURA, bénévoles en établissements médico-sociaux aidant à la réinsertion en milieu professionnel des personnes accueillies. L'évaluation de ces temps de bénévolat effectuée selon le cout horaire d'un chargé d'insertion débutant.
- Sur la région Normandie, mise à disposition de personnel de l'éducation nationale sur les établissements sanitaires pédiatriques de la région. La valorisation est encadrée par une convention entre les établissements et l'éducation nationale.
- Mise à disposition de personnel par la société ORANGE à travers un mécénat de compétence.

## **ANNEXE 15 : Engagements hors bilan relatifs aux crédits-baux et locations longue durée**

### **ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

(Montants en K€)	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			TOTAL
	A l'ouverture 2022	Payées 2022	Cumulées au 31/12/22	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Crédit-Bail	35 659	2 415	38 074	2 445	9 155	29 424	41 024
Location longue durée	3 867	1 697	5 564	1 549	4 548	8 249	14 346
<b>TOTAL</b>	<b>39 526</b>	<b>4 112</b>	<b>43 638</b>	<b>3 994</b>	<b>13 703</b>	<b>37 673</b>	<b>55 370</b>

Le montant des redevances payées inscrit dans la colonne "à l'ouverture 2022" correspond au montant déjà payé pour les crédits-baux et locations longue durée en cours au 31/12/2021, et ne fait plus état des contrats arrivés à échéance sur l'année 2021. Notamment sur l'année 2022, la fin du crédit-bail pour les locaux de l'ESAT de Bourges dont les redevances cumulées à fin 2021 s'élevaient à 1 288 K€.

Le montant des redevances payées en 2022 (contrats en cours au 01/01/22 et les nouveaux contrats 2022), à hauteur de 4 083 K€, fait apparaître deux crédits-baux importants (56% du total des redevances payées en 2022 et 73% des redevances restantes à payer) :

- Redevance annuelle en crédit-bail de 1 539 K€ pour le bâtiment de Châtillon (reste à payer de 28 352 K€)
- Redevance annuelle en crédit-bail de 683 K€ pour le bâtiment de Lyon (reste à payer de 12 179 K€).
- Les redevances à plus de 5 ans s'élèvent à 37 673 K€, principalement constituées :
  - Du reste à payer sur le bâtiment de Châtillon pour 20 658 K€
  - Du reste à payer sur le bâtiment de Lyon pour 8 766 K€

## ANNEXE 16 : Hypothèques

### ETAT des HYPOTHEQUES

(Montants en K€)

<b>VIRAZEIL</b>	<b>Capital restant dû au 31/12/2022 (emprunt) =</b>	<b>554 K€</b>
1. Promesse hypothécaire (1e rang) au profit du <b>CREDIT COOPERATIF</b> de : 610K€ 2. Engagement à signer une affectation hypothécaire au profit de <b>DEXIA</b> , à sa 1ère demande, de : 1 730 K€ (engagements pris sur 50% des montants empruntés)		
<b>THIONVILLE</b>	<b>Capital restant dû au 31/12/2022 (emprunt) =</b>	<b>211 K€</b>
1. Prénottation hypothécaire au profit de la <b>commune de Thionville</b> pour le prêt de <b>SFIL (Ex DEXIA)</b> de : 1 054 K€		
<b>TROUY</b>	<b>Capital restant dû au 31/12/2022 (emprunt) =</b>	<b>666 K€</b>
1. Hypothèque de 1e rang au profit du <b>CREDIT COOPERATIF</b> de : 3 900 K€* * L'ADAPT a reçu de la part du crédit coopératif un engagement envers la caisse des dépôts pour 100% de l'emprunt		
<b>CENAC</b>	<b>Capital restant dû au 31/12/2022 (emprunt) =</b>	<b>2 830 K€</b>
1. Hypothèque de 1e rang au profit du <b>CREDIT COOPERATIF</b> de : 2 500 K€ (engagement pris sur 50% du montant emprunté)		
<b>BRIASTRE</b>	<b>Capital restant dû au 31/12/2022 (emprunt) =</b>	<b>194 K€</b>
1. Hypothèque de 1e rang au profit du <b>CREDIT MUTUEL</b> de : 500 K€		

**ANNEXE 16 Bis : Fonds reportés liés aux legs et donations et impacts  
sur le résultat**

**FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS**

(Montants en K€)	Situation au 31.12.2021	Augmentation	Diminution ou consommation	Situation au 31.12.2022
Dons Valence	23		3	20
Legs Moriaux	50		50	-
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>20</b>

**LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE :  
IMPACTS SUR LE RESULTAT**

<b>PRODUITS en K€</b>	<b>56</b>
Montant perçu au titre d'assurances vie	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	3
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	53
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise sur provision pour charges sur legs ou donations	
Autres produits sur legs ou donations	
<b>CHARGES en K€</b>	<b>-</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	-
Dotations sur provision pour charges sur legs ou donations	
Autres charges sur legs ou donations	-
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>56</b>

## ANNEXE 17 : Les principales données sociales

Ventilation au 31/12/2022 par catégorie de l'effectif salarié à temps plein et à temps partiel (hors usagers d'ESAT et Education Nationale) :

L'effectif salarié à fin 2022 est de 3 219 personnes pour 2 906.9 ETP.

Il se répartit à raison de 2 593 femmes et 626 hommes pour 2 331.1 ETP femmes et 575.8 ETP hommes.

### LES EFFECTIFS AU 31/12/2022

### LES VARIATIONS D'EFFECTIFS 2022 / 2021

→ Les effectifs de LADAPT (hors personnel détaché de l'Education Nationale) se répartissent comme suit :

- **En nombre de personnes**

	Femmes	Hommes	TOTAL
CDI	2 361	574	2 935
CDD	232	52	284
<i>Sous total Salariés</i>	<b>2 593</b>	<b>626</b>	<b>3 219</b>
ESAT	403	662	1 065
<b>Total</b>	<b>2 996</b>	<b>1 288</b>	<b>4 284</b>

	Femmes	Hommes	TOTAL	%
CDI	44	-6	38	1.3%
CDD	-63	-4	-67	-19.1%
<i>S/T</i>	<b>-19</b>	<b>-10</b>	<b>-29</b>	<b>-0.9%</b>
ESAT	-3	5	2	0.2%
<b>Total</b>	<b>-22</b>	<b>-5</b>	<b>-27</b>	<b>-0.6%</b>

- **En ETP (équivalent temps plein)**

	Femmes	Hommes	TOTAL
CDI	2 125.9	528.9	2 654.8
CDD	205.2	46.9	252.1
<i>Sous total Salariés</i>	<b>2 331.1</b>	<b>575.8</b>	<b>2 906.9</b>
ESAT	305.2	507.3	812.5
<b>Total</b>	<b>2 636.3</b>	<b>1 083.1</b>	<b>3 719.4</b>

	Femmes	Hommes	TOTAL	%
CDI	57	-5	52.4	2.0%
CDD	-47	-3	-49.6	-16.4%
<i>Sous total Salariés</i>	<b>10.7</b>	<b>-7.9</b>	<b>2.8</b>	<b>0.1%</b>
ESAT	-7	11	3.3	0.4%
<b>Total</b>	<b>3.4</b>	<b>2.7</b>	<b>6.1</b>	<b>0.2%</b>

Au 31/12/2022, l'effectif se répartit à raison de :

- **En nombre de personnes :**
  - ✓ 2.935 CDI (2 361 femmes et 574 hommes)
  - ✓ 284 CDD (232 femmes et 52 hommes)
  - ✓ 1 065 usagers d'ESAT (403 femmes et 662 hommes)

**Soit un total de 4 284 personnes inscrites à l'effectif de LADAPT au 31/12/2022**

- **En ETP :**
  - ✓ 2 654.8 CDI (2 125.9 femmes et 528,9.2 hommes)
  - ✓ 252.1 CDD (205.2 femmes et 46.9 hommes)
  - ✓ 812.5 usagers d'ESAT (305.20 femmes et 507.3 hommes)

**Soit un total de 3 719.4 ETP inscrits à l'effectif de LADAPT au 31/12/2022**

- **En moyenne annuelle :**
  - ✓ 4 351 personnes
  - ✓ 3 758 ETP

Au 31/12/2022, la répartition des CDI en nombre de personnes entre les temps pleins et temps partiels est la suivante

- ✓ 2 099 Temps plein (dont 1 609 femmes et 477 hommes)
- ✓ 836 Temps partiels (dont 746 femmes et 110 hommes)

**Soit un total de 2 935 personnes inscrites à l'effectif de LADAPT au 31/12/2022**

<i>En nombre de personnes</i>	Femmes	Hommes	TOTAL
<b>CDI temps plein</b>	1 636	463	2 099
<b>CDI temps partiel</b>	725	111	836
<b>TOTAL</b>	2 361	574	2 935

CDI temps plein



■ Femmes ■ Hommes

CDI temps partiel



■ Femmes ■ Hommes

#### Les faits à retenir :

- Les effectifs ont augmenté en raison de la croissance des activités ainsi que des recrutements en CDI afin de pourvoir des postes vacants.  
Ces recrutements entraînent mécaniquement une légère baisse des CDD.
- Les CDD représentent moins de 9 % de l'ensemble des contrats à LADAPT. Les CDI sont grandement majoritaires.
- Le personnel relevant des ESAT reste stable par rapport à 2021
- Les équipes sont composées majoritairement de femmes à 80 %
- Les frais de personnel enregistrent une augmentation de 4,9 M€ (soit 4,6%). Ceci est la conséquence notamment :
  - D'une part de l'augmentation des effectifs hors travailleurs handicapés (+2,6 % soit 74 ETP moyens),
  - Des mesures de revalorisations salariales liées aux secteurs d'activité (Laforcade, nouvelles mesures Ségur),
  - Ou à la convention collective (3 % augmentation du point)
  - Ainsi qu'à l'augmentation du SMIC

#### Les rémunérations les plus hautes sur 2022

La somme des 3 plus fortes rémunérations de LADAPT représente 513 676 € brut.

Les membres du Conseil d'Administration ne perçoivent aucune rémunération dans le cadre de leur fonction. Seuls d'éventuels frais sont remboursés sur présentation de justificatifs.

## *Autres informations*

### Honoraires des commissaires aux comptes :

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élèvent pour l'exercice 2021 à :

- ✓ 105 197.70 € TTC au titre du contrôle légal des comptes.
- ✓ 0 € au titre des Services Autres que la Certification des Comptes (SACC).

## **ANNEXE 18 : Compte d'emploi des ressources**

### **Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public**

LADAPT fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Dans ce cadre, sont présentés ci-dessous

- ✓ Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (dit CROD) ;
- ✓ Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (dit CER) ;
- ✓ Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Les règles de gestion et d'établissement des tableaux sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CER. Elles ont fait l'objet de décision en conseil d'administration.

Les différents tableaux sont présentés en milliers d'€.

### **Définition des missions sociales**

Conformément à ses statuts, LADAPT a pour objet :

- ✓ D'inspirer et de susciter les réformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants ou adultes) malades, handicapées ou en grandes difficultés d'insertion ;
- ✓ De créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action ;
- ✓ De soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion sociale professionnelle ;
- ✓ De lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handicap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle.

Les missions sociales se déclinent précisément afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs.

Elles sont regroupées dans les actions suivantes :

- ✓ Accompagner
- ✓ Eduquer
- ✓ Soigner
- ✓ Insérer
- ✓ Former
- ✓ Interpeler et sensibiliser

### **Répartition des produits par origine**

1) Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :

- ✓ Des cotisations sans contrepartie perçues auprès des adhérents
- ✓ Des dons collectés auprès des particuliers, qu'ils soient affectés ou non affectés. Ils comprennent les éventuels produits reçus des ventes de dons en nature.
- ✓ Du mécénat d'entreprise, qu'il soit affecté ou non affecté
- ✓ Des legs et donations, qu'ils soient affectés ou non affectés
- ✓ D'autres produits tels que la quote-part de générosité reçue d'autres organismes, les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (les redevances d'actifs incorporels, les loyers, les produits

financiers, les plus ou moins-values de cessions de ces actifs à l'exclusion des plus ou moins-values relatives aux biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés).

2) Les produits non liés à la générosité du public se composent :

- ✓ Des parrainages des entreprises
- ✓ Des contributions financières sans contrepartie. Ce sont les contributions financières reçues d'autres entités.
- ✓ D'autres produits tels que les ventes de marchandises et de prestations de services (notamment les prestations de services aux usagers, les ventes des ESAT), les revenus des actifs non issus de la générosité du public, les loyers, les remboursements de frais de personnels ou de frais de formation, les produits financiers ou les plus ou moins-values de cession d'actifs.

3) Les subventions et autres concours publics comprennent les produits de la tarification, les dotations, les subventions, les aides aux postes, les actions conventionnelles (à l'exception de ceux du Service Entreprise) et les quotes parts de reprise au compte de résultat des subventions d'investissement.

Ils ne sont pas considérés comme des ressources issues de la générosité du public.

4) Les reprises sur provisions et dépréciations concernent les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges et les dépréciations constatées sur les immobilisations ou actifs circulants.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée. Il s'agit des reprises de provisions pour charges sur legs ou donations et des reprises pour dépréciation des actifs reçus par legs ou donations.

5) L'utilisation des fonds dédiés antérieurs concernent les fonds dédiés de toute nature : sur concours publics, sur subvention d'exploitation, sur contributions financières, ou sur ressources liées à la générosité du public.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée.

### ***Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources***

Les charges sont présentées par destination selon 6 rubriques :

- ✓ Missions sociales,
- ✓ Frais de recherche de fonds,
- ✓ Frais de fonctionnement,
- ✓ Dotations aux provisions et dépréciations,
- ✓ Impôts sur les bénéfiques,
- ✓ Reports en fonds dédiés de l'exercice.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

1) Les coûts des missions sociales :

- ✓ Ils sont constitués des coûts de l'ensemble des établissements gérés par l'association, ainsi que des coûts du siège de Pantin liés à la mission « Interpeller et Sensibiliser » directs ou identifiés au moyen de clés de répartition appliquées en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées, ainsi que des charges relatives aux salariés impliqués dans ces missions (y compris charges employeurs et coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté).
- ✓ Les missions sociales sont réalisées en France essentiellement, mais quelques actions sont réalisées sur le territoire Européen dans le cadre des actions réalisées en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.
- ✓ Les charges affectées aux missions sociales, relatives aux établissements sanitaires ou médico-sociaux, ne sont pas considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public. Par

différence, les charges affectées aux missions sociales, relatives aux établissements sous gestion propre de l'association (notamment Actions conventionnelles, Association, Service Entreprise) sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

2) Les frais de recherche de fonds (privés ou publics) sont composés de :

- ✓ La masse salariale des salariés du siège social de Pantin dédiés à la recherche de fonds, y compris les coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté,
- ✓ Des dépenses dédiées à la recherche de fonds directement ou indirectement, en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées.
- ✓ Les charges affectées à la recherche de fond sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

3) Les frais de fonctionnement comprennent :

- ✓ Des frais du Siège au sens de l'autorisation des frais de siège obtenue par LADAPT dans le cadre de ses activités réglementées (correspondant au dispositif législatif prévu au chapitre VI de l'article L.314-7 du CASF), correspondant aux services liés à la gestion, accompagnement et conseil aux établissements ; ceci inclut l'ensemble des coûts relatif au personnel du siège de Pantin (Masse salariale, charges employeurs et coûts de structure y afférent).
- ✓ Des coûts de personnel des fonctions supports de Pantin (hors quote-part des frais de personnel identifié dans la partie « autorisation de frais de siège », y compris les charges employeur), auxquels sont affectés les coûts de structure et de fonctionnement répartis en fonction du code analytique ;
- ✓ Des coûts de réunions d'instances et de communication institutionnelle ;
- ✓ Des autres dépenses qui ne concourent ni aux missions sociales ni à la recherche de fonds.
- ✓ Les charges affectées aux frais de fonctionnement, relatives au Siège social tel qu'autorisé par le CASF, ne sont pas considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public. Par différence, les charges affectées aux frais de fonctionnement, relatives aux autres services de Pantin que celui du siège social tel qu'autorisé par le CASF, sont considérées comme finançables par les ressources issues de la générosité du public, dans la limite des ressources collectées.

4) Les dotations aux provisions et dépréciations concernent les provisions réglementées, les provisions pour risques et charges ainsi que les dépréciations constatées sur les immobilisations ou actifs circulants.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée. Il s'agit des dotations aux provisions pour charges sur legs ou donations et des dotations pour dépréciation des actifs reçus par legs ou donations.

5) L'impôt sur les bénéfices n'est pas considéré comme finançable par les ressources issues de la générosité du public.

6) Les reports en fonds dédiés de l'exercice concernent les fonds dédiés de toute nature : sur concours publics, sur subventions d'exploitation, sur contributions financières, ou sur ressources liées à la générosité du public.

La quote part afférente aux biens reçus par legs ou donations est identifiée dans la colonne dédiée.

### ***Contributions volontaires en nature : Répartition des produits par origine et affectation des charges par destination aux rubriques du compte d'emploi des ressources***

Les contributions volontaires en nature sont présentées à l'annexe 14 des présents états financiers. Elle présente notamment leur valorisation et leur répartition par nature (bénévolat, prestations en nature, dons en nature).

Comme les produits, les contributions volontaires en nature reçues sont présentées dans le compte emploi des ressources en fonction de leur origine : liées à la générosité du public, non liées à la générosité du public ou concours publics.

Comme les charges, l'utilisation de ces contributions volontaires en nature est affectée en fonction de leur destination : missions sociales, recherche de fond, fonctionnement.

### ***Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public***

Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées.

Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- ✓ Frais d'appel des fonds ;
- ✓ Frais de fonctionnement ;
- ✓ Missions sociales.

### ***Fonds dédiés liés à la générosité publique***

Le tableau de variation des fonds dédiés est présenté à l'annexe 10 des présents états financiers. Il présente notamment le montant des fonds dédiés liés à la générosité du public en début et en fin d'exercice, ainsi que les variations de l'année.

Celui des fonds reportés est présenté en annexe 16 Bis des présents états financiers.

### ***Les immobilisations***

Les immobilisations acquises par LADAPT ne sont pas financées sur les ressources issues de la générosité du public.

## 1ERS TABLEAUX : RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

**Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et les rubriques du compte de résultat par origine et destination (colonne 1 du CROD) (en K€)**

	Missions sociales				Frais recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotation provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public (GP)	Autres ressources						Autres produits liés à la GP	Autres produits non liés à la GP
	par l'organisme	Versement à d'autres organismes	par l'organisme	Versement à d'autres organismes									
Achats de marchandises	1 816	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 816	-	-
Variation de stock	34	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34	-	-
Autres achats et charges externes	63 766	-	123	-	182	-	2 059	-	-	-	66 130	-	-
Aides financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	13 646	-	-	-	20	-	575	-	-	-	14 241	-	-
Salaires et traitements	107 381	-	39	-	111	-	3 785	-	-	-	111 316	-	-
Charges sociales	44 944	-	22	-	48	-	1 966	-	-	-	46 981	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations	9 405	-	-	-	16	-	85	541	-	-	10 047	-	-
Dotations aux provisions	-	-	-	-	-	-	-	1 167	-	-	1 167	-	-
Reports en fonds dédiés	-	-	-	-	-	-	-	-	5 714	-	5 714	-	-
Autres charges	572	-	-	-	-	-	75	-	-	-	647	-	-
Charges financières	730	-	-	-	-	-	-	-	-	-	730	-	-
Charges exceptionnelles	715	-	-	-	13,80	-	184	727	-	-	1 627	-	413
Participations des salariés aux résultats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-	-	-	87	-	87	-	-
<b>Total</b>	<b>243 011</b>	<b>-</b>	<b>184</b>	<b>-</b>	<b>377</b>	<b>-</b>	<b>8 730</b>	<b>2 435</b>	<b>87</b>	<b>5 714</b>	<b>260 539</b>	<b>-</b>	<b>413</b>

**Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (colonne 1 du CROD) (en K€)**

	Missions sociales		Frais recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					-
Mises à disposition gratuite de biens	-				-
Prestations en nature	613				<b>613</b>
Personnel bénévole	58				<b>58</b>
<b>TOTAL</b>	<b>671</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>671</b>

## 2EME TABLEAU : COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2022		EXERCICE 31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>281</b>	<b>281</b>	<b>268</b>	<b>268</b>
<b>1.1 Cotisations sans contrepartie</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
<b>1.2 Dons, legs et mécénat</b>	<b>262</b>	<b>262</b>	<b>242</b>	<b>242</b>
- Dons manuels non affectés	84	84	87	87
- Dons manuels affectés	97	97	48	48
- Legs, donations et assurances-vie	3	3	91	91
- Mécénat	77	77	15	15
<b>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>23 150</b>		<b>24 009</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	23		18	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	23 127		23 991	
<b>3 - SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>236 948</b>		<b>224 012</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>2 718</b>	<b>-</b>	<b>3 562</b>	<b>-</b>
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>5 963</b>	<b>74</b>	<b>4 160</b>	<b>19</b>
<b>TOTAL</b>	<b>269 060</b>	<b>355</b>	<b>256 010</b>	<b>287</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>243 195</b>	<b>119</b>	<b>228 037</b>	<b>55</b>
<b>1.1. Réalisées en France</b>	<b>243 011</b>	<b>119</b>	<b>227 697</b>	<b>55</b>
- Actions réalisées par l'organisme	243 011	119	227 697	55
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>	<b>184</b>	<b>-</b>	<b>340</b>	<b>-</b>
- Actions réalisées par l'organisme	184	-	340	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>377</b>	<b>168</b>	<b>329</b>	<b>208</b>
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	377	168	329	208
2.2. Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 730</b>	<b>-</b>	<b>8 916</b>	<b>-</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>2 435</b>	<b>-</b>	<b>3 838</b>	<b>-</b>
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>87</b>		<b>39</b>	
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>5 714</b>	<b>68</b>	<b>8 774</b>	<b>24</b>
<b>TOTAL</b>	<b>260 539</b>	<b>355</b>	<b>249 933</b>	<b>287</b>
<b>EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)</b>	<b>8 521</b>	<b>-</b>	<b>6 078</b>	<b>-</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2022		EXERCICE 31/12/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public

PRODUITS PAR ORIGINE				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>671</b>	<b>671</b>	<b>857</b>	<b>857</b>
Bénévolat	58	58	235	235
Prestations en nature	613	613	609	609
Dons en nature	-	-	13	13
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	-		-	
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>671</b>	<b>671</b>	<b>857</b>	<b>857</b>

CHARGES PAR DESTINATION				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>671</b>	<b>671</b>	<b>857</b>	<b>857</b>
Réalisées en France	671	671	857	857
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>671</b>	<b>671</b>	<b>857</b>	<b>857</b>

### 3EME TABLEAU : COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en K€)	EXERCICE 31/12/2022	EXERCICE 31/12/2021	RESSOURCES PAR ORIGINE (en K€)	EXERCICE 31/12/2022	EXERCICE 31/12/2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>119</b>	<b>55</b>	<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>281</b>	<b>268</b>
<b>1.1. Réalisées en France</b>	<b>119</b>	<b>55</b>	<b>1.1 Cotisations sans contrepartie</b>	<b>18</b>	<b>24</b>
- Actions réalisées directement	119	55	<b>1.2 Dons, legs et mécénat</b>	<b>262</b>	<b>242</b>
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Dons manuels non affectés	84	87
<b>1.2. Réalisées à l'étranger</b>	-	-	- Dons manuels affectés	97	48
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Legs, donations et assurances-vie	3	91
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	- Mécénat	77	15
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>168</b>	<b>208</b>	<b>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>2.1. Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>168</b>	<b>208</b>			
<b>2.2. Frais de recherche d'autres ressources</b>	-	-			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	-	-			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>287</b>	<b>262</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>281</b>	<b>268</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	-	-	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	-	-
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>68</b>	<b>24</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>74</b>	<b>19</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	-	-	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>355</b>	<b>287</b>	<b>TOTAL</b>	<b>355</b>	<b>287</b>

<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	-	-
(+/-) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	-	-
(-) Investissements ou désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	-	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)	EXERCICE 31/12/2022	EXERCICE 31/12/2021	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 31/12/2022	EXERCICE 31/12/2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>671</b>	<b>857</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>671</b>	<b>857</b>
Réalisées en France	671	857	Bénévolat	58	235
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	613	609
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	-	-	Dons en nature	-	13
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	-	-			
<b>TOTAL</b>	<b>671</b>	<b>857</b>	<b>TOTAL</b>	<b>671</b>	<b>857</b>